

APPEL A PROJETS
COLLEGIENS ECO-RESPONSABLES
Année scolaire 2026 - 2027

Le Département, soucieux de favoriser l'épanouissement des élèves et de valoriser leur participation et leur engagement dans des projets éco-responsables, propose un appel à projets visant à apporter des réponses concrètes pour améliorer la qualité de vie et l'environnement dans les collèges.

ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Personne(s) à contacter - référent du projet :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Si labellisation E3D (Etablissement en démarche globale de développement durable) obtenue ou en cours, merci de le préciser :

PROJET

CLASSE(S) IMPLIQUEE :

ECO-CLUB - ECO-DELEGUES :

Nombre d'enseignants :

Nombre de collégiens impliqués dans le projet :

NOM et Prénom du ou des collégiens (à compléter ci-dessous ou fournir la liste) :

PREPARATION OU APPROFONDISSEMENT DE VOTRE PROJET

Afin de préparer les élèves participants à la démarche de projet éco-citoyen, de les sensibiliser aux problématiques de l'eau, et de les initier à la démarche projet et à sa valorisation, le Conseil départemental propose des actions complémentaires à votre projet éco-responsable.

Ces prestations sont prises en charge financièrement par le Conseil départemental et ne rentrent pas dans le coût global de votre projet.

☐ Intervention sur l'eau, avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

☐ Visite du Conseil départemental et rencontre avec un Conseiller départemental

☐ Valoriser et communiquer sur son projet, avec le réseau CANOPE

- **Différentes formes de valorisation des projets :**

- Podcast
- Capsule vidéo
- Roman photo
- BD
- Affiche, exposition
- Blogs
- Communication sur les réseaux sociaux

- **Différentes formes d'accompagnement à la mise en place du projet :**

- Obtention du label E3D pour l'établissement
- Prise en main d'outils numériques (Canva, Genial.ly, etc.)
- Suivi de projet (soutien à la rédaction et bilan)

Vous pouvez aussi vous inscrire pour l'opération de chasse aux déchets jetés dans la nature, si vous envisagez de développer une action spécifique dans votre collège :

☐ "La Corrèze je l'aime je la préserve"

THEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PROJET

☐ L'amélioration de la qualité de vie au collège (climat scolaire, alimentation...)

☐ L'amélioration du cadre de vie scolaire (environnement et locaux)

☐ La gestion de la ressource en eau (interventions, écogestes, jeux)

☐ La protection de l'environnement (tri des déchets, végétalisation, l'eau...)

☐ L'engagement dans une action citoyenne de solidarité, de santé...

☐ L'engagement dans une action mobilité douce, de sécurité, de diminution de l'empreinte carbone.

DESCRIPTION DU PROJET (présentation du projet - contenu des actions - modalités de réalisation...)

DIAGNOSTIC (joindre tout document pouvant contribuer à la compréhension photos, schéma)

OBJECTIFS (joindre tout document pouvant contribuer à la compréhension photos, schéma)

PARTENAIRES

DUREE PREVISIONNELLE DU PROJET

Début :

Fin :

- ☐ le projet se déroule sur le temps scolaire
- ☐ le projet se déroule hors temps scolaire

Rétroplanning des principales étapes du projet

BUDGET

Merci de compléter le tableau dans les colonnes dépenses et recettes. Le budget doit être présenté en équilibre recettes – dépenses. Les devis ou toute pièce permettant de qualifier les dépenses présentées sont à joindre à la candidature.

Budget Prévisionnel			
Dépenses		Recettes	
Dépenses	Montants	Recettes	Montants
		Collège	
		Conseil départemental de la Corrèze	- €
		Autres (à préciser)	
		Autofinancement (préciser)	
Total	- €	Total	- €

COMMUNICATION

VALIDATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Avis favorable

☐ Oui

☐ Non

☐ Le projet sera présenté au Conseil d'Administration de l'établissement

Commentaires :
.....
.....

Date :

NOM - Prénom :

Signature

Rappel du règlement

- Pour être recevable le projet doit comporter **un budget prévisionnel équilibré**.
- Il ne doit pas engendrer un coût de fonctionnement annuel trop important et comporter une participation financière du collège.
- Le Département pourra apporter son soutien financier sans dépasser **75% du montant total** du projet et dans la limite **d'un plafond de 1 500 €**.
- Le montant de la participation du Département dépendra aussi de l'impact du projet : action au niveau d'une classe ou de l'ensemble collège.